

Paris,
le mercredi 16 janvier 2019

Émetteur : Karine Ledru, Consultante/formatrice – Institut 4.10 - kledru@institutquatredix.fr / Eléonora Russo, Chef de projet formation – Ucanss - formation@ucanss.fr

Objet : OFFRE RH INTERBRANCHE : Offre de formation Juridique en droit du travail et droit conventionnel

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Afin d'accompagner au mieux vos collaborateurs, l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement de l'offre de formation juridique en droit du travail et en droit conventionnel.

Cette offre de formation modulaire vise à :

- renforcer les compétences juridiques des personnels de la fonction RH en charge des activités de gestion des ressources humaines
- favoriser, auprès de ces mêmes personnels, le développement d'une autonomie dans le décryptage et l'application des dispositions légales, conventionnelles et jurisprudentielles en matière de droit du travail.

I – PRESENTATION DU DISPOSITIF

Cette offre de formation est composée de 8 modules thématiques dont le contenu est détaillé dans l'annexe 1. 

II – COUT DE LA FORMATION

Pour les modules de ce dispositif, le coût pédagogique est fixé de la façon suivante :

- 223 € pour chacun des modules d'une durée de 1 jour
- 447 € pour le module d'une durée de 2 jours

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.



2019 : Modalités de prise en charge

Afin de vous assurer que tout ou partie de cette offre de formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2019 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) [en cliquant ICI](#).

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (notamment contrat de professionnalisation et Pro A), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Unifformation via votre espace adhérent.

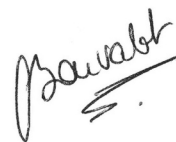
III - CALENDRIER ET INSCRIPTION

Voir l'annexe  Calendrier 1er semestre 2019 des sessions inter

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, en passant commande [ici](#)

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement et de
L'Accompagnement des Ressources Humaines

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Modules Juridiques en droit du travail et droit conventionnel
- Annexe 2 - Calendrier 1er semestre 2019 des sessions inter